



Assemblée générale des parents

Mercredi 17 septembre 2025 – Salle Pastorale

Procès-Verbal

1. Ouverture de la séance à 18h39 et mot de bienvenue du président du Conseil d'établissement 2024-2025, M. Jean-Luc Therrien.
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée parmi les parents présents; Daisy Lagacé propose Jean-Luc Therrien comme président de la soirée. Ce dernier accepte.
3. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée; Julie Gagné secrétaire d'école est désignée par les parents présents.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le président de l'AGA. David Charest propose l'adoption, c'est accepté à l'unanimité.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2024-2025 (document envoyé par courriel avant la rencontre pour lecture individuelle). Daisy Lagacé propose l'adoption et c'est adopté à l'unanimité.
6. Mot et informations de la direction; Steve Bélanger, nouveau directeur, présente son parcours professionnel et ses aspirations pour ESCB. Cette année, nous avons 331 élèves. Il est heureux de faire partie de l'équipe et souligne l'esprit de collaboration et d'implication du personnel en place.
7. Rôles et fonctions du Conseil d'établissement; Steve Bélanger explique les rôles et les fonctions du CÉ. Il y a 5 ou 6 rencontres chaque année prédéterminées à l'avance. L'une d'entre elle se fera via TEAMS, possiblement celle de février. Le tout reste à confirmer lors de la première réunion d'octobre. Le nom de Jocelyne Ouellet a été

mentionné pour sa participation aux réunions en tant que représentante de la communauté. Elle était présente l'an passé. Nous validerons avec elle son intérêt pour l'année en cours.

8. Rôles et fonctions du Comité de parents; Steve Bélanger propose une courte vidéo produite par le CSS sur le sujet. Le parent qui assiste aux rencontres du Comité de parents, rapporte l'information aux membres du CÉ sur les sujets discutés. Il y a 8 rencontres par année en alternance dans les lieux suivants; Rivière du Loup, Saint-Pascal, La Pocatière et via TEAMS.
9. Élections des membres du CÉ; Steve Bélanger demande aux parents si certains sont intéressés à siéger sur le conseil d'établissement de l'école. Cette année, Il faut élire 3 personnes pour des mandats de 2 ans.

David Charest se propose;

Daisy Lagacé se propose;

Jean-Luc Therrien propose Valérie Dionne;

Steve Bélanger propose Régis Deschênes.

Régis Deschênes refuse pour cette année. Il réévaluera pour l'an prochain. Il sera en contrepartie notre parent substitut au CÉ pour l'année. Valérie Dionne accepte. L'équipe est donc complète. Ces 3 personnes, David Charest, Daisy Lagacé et Valérie Dionne ont été élues pour un mandat de 2 ans.

Jean-Luc Therrien terminera son mandat cette année, de même que Mélanie Ouellet. La date du premier CÉ est décidée en groupe, ce sera mardi le 14 octobre à 19h.

10. Élection du représentant au Comité de parents parmi les membres du CÉ; aucun membre présent ne s'est proposé. On suggère donc

de valider auprès de Mélanie Ouellet, absente de la réunion, si elle désire reprendre ce mandat pour l'année 25-26.

- 11.Élection d'un substitut au Comité de parents; la question sera abordée à la rencontre du CÉ le 14 octobre. Dossier à suivre.
12. TIRAGE prix de présence; Steve Bélanger fait le tirage. 4 parents auront droit à un crédit au compte scolaire de leur enfant, soit 40\$ (David Charest, Daisy Lagacé, Valérie Dionne et Régis Deschênes) et un parent d'un chèque-cadeau de 25\$ à la Tabagie Lunik (Jean-Luc Therrien). Bravo à nos gagnants!
- 13.La levée de l'assemblée est proposée par Régis Deschênes à 19h10.